

## **Jean-Paul Sueur-Méhut habite Matignon. Son fils est schizophrène. Il racontel'angoisse que vivent les familles.**

Notre fils Loïc souffre depuis ses 16ans d'automatisme mental, une des formes les plus graves de schizophrénie. Il a des bouffées délirantes, voit des complots partout, pousse des colères épouvantables. Il est sous curatelle depuis plusieurs années. Quand il prend ses traitements, il a une vie presque normale. Mais l'année dernière, il a décidé d'arrêter ses médicaments. Il affirmait que les médecins voulaient l'empoisonner et que c'est eux qui l'ont rendu fou. Peu de temps après il est tombé en pleine déchéance.

En octobre 2008, j'ai fait des démarches pour qu'il soit hospitalisé, malgré le refus catégorique de Loïc. Il a été placé en hospitalisation à la demande d'un tiers (HDT), aux Saint-Jean. Il était en service fermé jusqu'en novembre. À partir de là, il était en hospitalisation libre, c'est-à-dire qu'il pouvait sortir le jour et continuait à dormir à l'hôpital. Il allait plutôt bien.

Le 20 mars dernier, l'hôpital m'a annoncé que l'HDT était levée, sans mon accord. L'avenir a prouvé que cette décision n'était pas la bonne. Loïc n'était absolument pas guéri. Il devait retourner vivre dans son appartement à Saint-Brieuc. En avril, j'ai appelé son psychiatre pour savoir comment allait Loïc. Il m'a appris qu'ils n'avaient plus de nouvelles de lui depuis deux semaines. J'ai trouvé ça incroyable qu'on ne m'avertisse pas. Loïc a déjà fait trois tentatives de suicide.

Je suis allé à son appartement. J'ai découvert que Loïc avait résilié tous ses contrats d'assurance, de mutuel et même le bail de l'appartement. Imaginez notre angoisse à ma femme et à moi. J'ai rapidement lancé un avis de recherche international pour adulte protégé au commissariat de Saint-Brieuc. Les enquêteurs ont découvert que Loïc avait fait un retrait de 100 € à un guichet à Amsterdam. La police Néerlandaise a été avertie. Ils l'ont retrouvé errant dans les rues en plein délire. Loïc a été placé en hôpital psychiatrique à Amsterdam.

Nous nous sentions complètement démunis. L'hôpital Saint-Jean-de-Dieu disait qu'il n'était plus responsable de Loïc parce qu'il n'était plus en HDT et ne voulait pas prendre en charge son rapatriement. Heureusement, le quai d'Orsay nous a épaulés. Grâce à notre mutuelle, un avion a été affrété le 22 mai pour son retour. Il a été admis en hospitalisation libre au service Benoit Menni à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Saint-Brieuc.

Depuis, je n'ai pas de nouvelles. Quel sera son statut, qui le prendra en charge ? Je ne veux accabler personne. Je sais que les moyens en psychiatrie ne cessent de diminuer. Que les médecins font de leurs mieux. Mais ce n'est pas normal que les malades soient livrés à eux-mêmes ainsi. Et que les familles ne soient pas plus concertées, informées.

Avec ma femme nous militons à l'Unafam, l'Union nationale des amis et familles de malades psychiques. Nous nous soutenons, mais beaucoup d'entre nous se sentent abandonnés. La maladie mentale peut causer des dégâts terribles aux familles.

Recueilli par Jean-Valéry HÉQUETTE.

Ouest-France